

Tel : 05 46 50 64 63 E-mail : contact@gerfiplus.fr



Recrutement et prévention des risques discriminatoires

OBJECTIFS

S'approprier le cadre réglementaire de la loi du 18/11/2016 et répondre à l'obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche de janvier 2017 (pour les entreprises de plus de 300 salariés).

▶ Se former aux bonnes pratiques en matière de recrutement non discriminant.

PROGRAMME

- ► Cadre réglementaire du recrutement
- les critères discriminants au travail
- la discrimination directe et indirecte
- la loi du 18/11/2016
- les sanctions encourues
- L'engagement collectif pour la diversité en entreprise
- évolution des regards et des comportements face à la discrimination
- développement d'une culture commune non discriminante
- les bonnes pratiques, la prévention : inclusion et diversité
- Méthodologie de recrutement non discriminante
- l'annonce, le CV
- les outils de sélection
- l'entretien
- la réponse motivée



<u>Méthodes pédagogiques</u>: Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

<u>Personnes concernées / Prérequis</u>: DRH, Directeurs, cadres et chefs de service d'ESMS et tout personnel des métiers RH

<u>Animation</u>: Conseil spécialisé en action sociale et en prévention des risques psychosociaux

Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC: nous consulter

Durée: 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

Sessions programmées

Droits d'inscription

9

La Rochelle (17)

Du 06/05/2024 au 07/05/2024

865 €



